

MOTION DE RENVOI EN COMMISSION

Monsieur le Président, Madame la Ministre, mes chers collègues.

Le sketch qui s'est déroulé ces dernières semaines au sein de cet hémicycle n'a que trop duré. Des lois travaillées au pas de charge, une majorité qui ne montre aucun esprit d'ouverture, un calendrier parlementaire qui ne respecte pas l'esprit de réflexion et de débat qui, normalement, est inhérent à cette assemblée, tout nous porte à croire que ces textes ne sont pas faits pour améliorer les choses, mais pour communiquer dessus le plus vite possible, ce qui n'est guère rassurant.

Cette session extraordinaire aura été pour vous l'occasion de nous montrer à quel point vous êtes compétents en cosmétique : vous avez fait le projet de loi pour le « renforcement du dialogue social » au pas de charge alors que la concertation avec les syndicats n'était pas finie... Difficile de croire que leurs avis pourraient être pris en compte à ce tarif-là !

Puis vous avez sauté sur le texte de la confiance dans la vie politique pour communiquer sur le fait que vous alliez laver plus blanc que blanc, et que désormais, le peuple entier retrouvera confiance dans la vie publique parce que vous avez proposé une série de petites mesures...

Qui peut aujourd'hui sérieusement croire que les articles sur lesquels nous nous apprêtons à voter sont de nature à relancer la vie démocratique ? Qui peut croire que nous allons redonner confiance au peuple dans ses représentants et lutter efficacement contre l'abstention avec un texte si peu ambitieux en la matière ?

C'est pourquoi je vous propose, au nom du groupe GDR, une motion de renvoi en commission du texte.

Plus de temps pour en rediscuter, c'est plus de temps pour en débattre, pour amender, et, qui sait, peut-être pour voir la majorité écouter enfin l'ensemble des élus du peuple qui composent cette assemblée plutôt que de n'en écouter que quelques-uns.

D'un candidat à la présidentielle qui veut révolutionner la vie politique au Président de la République déjà écrasé par les affaires, entre les emplois fictifs du Modem qui ont coûté le poste à trois ministres ; puis Richard Ferrand, suspecté d'enrichissement de son patrimoine familial, puis Muriel Pénicaud soupçonnée d'avoir profité d'un plan social qu'elle a organisé chez Danone pour revendre avec un grand profit des stock-options qu'elle détenait, ou encore cette affaire concernant la soirée de promotion de la France à Las Vegas, autour du ministre Emmanuel Macron dont les coûts exorbitants ont été attribués à une entreprise sans appel d'offre.

Pour un quinquennat vieux de trois mois, ce nombre d'affaires confine au record : le choc de confiance voulu par le Président de la République n'aura pas lieu ! Nous comprenons donc votre volonté de faire diversion en parlant des parlementaires tout en évitant soigneusement de toucher à ce qui pose le plus de problèmes : la volonté d'enrichissement qui se moque de la morale.

Là est bien le problème : vous faites de la communication ! Car lorsqu'il faut aller au fond des choses et se poser la question de la régulation du secteur privé ou des conflits d'intérêts dans la haute fonction publique, il y a urgence à ne rien faire.

Pire, par cette loi qui flirte parfois avec le populisme, vous aggravez la confiance dans la vie politique puisque vous ne situez la crise politique que dans le Parlement, comme si les députés et les sénateurs étaient l'alpha et l'oméga de la crise de confiance entre les citoyens et leurs décideurs. S'il faut faire du ménage dans les droits des parlementaires, s'il faut être plus stricte avec leurs dépenses, et nous partageons cette idée, il ne faut pour autant pas tout leur mettre sur le dos.

Prenons par exemple la suppression de la réserve parlementaire. Vous avez, avec zèle, répété que cette pratique discrétionnaire distribuée au bon vouloir des députés était dommageable pour l'image des représentants de la République.

Or, la majorité a souhaité faire abstraction de là où vont les sommes : c'est-à-dire directement dans les associations, les clubs sportifs, les communes rurales avec un effet extrêmement bénéfique puisqu'il est concret et qu'il peut débloquer rapidement des situations !

Voici un exemple de ce que la suppression de la réserve parlementaire va rendre impossible : l'Association Havraise pour l'Afrique qui œuvre dans le domaine de la coopération internationale et humanitaire a mis en place une opération de collecte de mobilier scolaire et hospitalier au Havre en direction du Sénégal. Beaucoup de monde s'est mobilisé autour de ce projet : l'association des Modélistes Havrais a prêté ses locaux pour le stockage du matériel, la ville du Havre et le Centre Hospitalier du Havre ont donné du matériel, le gouvernement du Sénégal a exonéré les droits de port du matériel acheminé, et le transitaire a accepté de prendre en charge une partie du coût du transport. Mais il reste à trouver 2500 €.

L'association a donc proposé au député qu'il mobilise sa réserve parlementaire. C'est ça l'utilisation de la réserve ! Si certains en ont fait un instrument de clientélisme, beaucoup l'utilisent de manière pragmatique. Les associations savent mobiliser leurs députés pour débloquer ce genre de situation et ce n'est pas pour autant que les citoyens sont des moutons ! Ce n'est pas parce que j'aurais mobilisé ma réserve à hauteur de 2500 € que j'en aurais fait des obligés.

Mais vous vous êtes empressé de la supprimer sans laisser la possibilité de réfléchir à une méthode alternative pour distribuer aux associations et aux communes ces près de 140 millions d'euros annuels et donc apporter une réponse à l'Association Havraise pour l'Afrique.

Finalement, la suppression de la réserve parlementaire n'est qu'une mesure d'austérité drapée des oripeaux de la vertu. Vous avez berné nos concitoyens en leur faisant croire que la fin de la réserve signifierait la fin du clientélisme, mais la fin de la réserve c'est surtout la fin de plusieurs milliers de coups de pouce à des associations et à des communes au profit du remboursement de la dette !

Pour résoudre la crise majeure qu'il y a entre les décideurs et le peuple français, il faut étendre la rigueur des règles que nous nous appliquerons demain à l'intégralité des personnalités dont les décisions impactent les citoyens, qu'ils soient hauts fonctionnaires, ministres, parlementaires, ou PDG d'une grande entreprise française.

Comme l'a cité notre collègue Stéphane Peu la semaine dernière, le sondage de Transparency International France sur la perception de la corruption est sans appel de ce point de vue : 54 % des Français estiment que les personnes qui exercent des responsabilités importantes, ou ayant du pouvoir, sont corrompues pour une grande partie d'entre elles.

Ce sondage, je vous invite à le consulter, car il montre à quel point la défiance est importante envers toutes les personnes qui ont du pouvoir. Et cette loi ne permettra pas de renverser la vapeur !

Pour renverser la vapeur, il faut savoir répondre à la question : pourquoi cette défiance ? La réponse risque de ne pas être agréable...

Et si cela provenait du mode de gouvernance libéral adopté depuis quelques décennies ? Du laisser-faire ? Depuis quelque temps, l'image des élus nationaux est celle d'une caste de privilégiés qui ne font rien, puisqu'ils s'en remettent toujours au sacro-saint Marché. Mais voilà qu'il y a 10 ans, non seulement il a fallu que l'État renfloue les banques, mais en plus, sans aucune condition.

Et depuis, la crise n'est plus dans le secteur financier, mais elle est dans le secteur public. L'austérité, voilà le mal qu'il faut combattre pour regagner la confiance de nos concitoyens.

Voilà 10 ans, voire 35 ans qu'on nous dit de nous serrer la ceinture, alors que pendant tout ce temps, les élites s'enrichissent et les actionnaires captent toutes les richesses. Les femmes et les hommes politiques sont aujourd'hui vus comme les complices de ce système inégalitaire. Avouez qu'il y a du vrai !

Déjà en 2005, lorsque le peuple français avait voté contre le Traité Constitutionnel Européen, Sarkozy l'avait fait passer quelques années plus tard par le Parlement. Je pense sincèrement que ça a été un coin planté par le Président d'alors dans la confiance des Français.

Puis il y a eu la trahison Hollande. Celui qui a dit que la finance était notre pire ennemi et qui, sous la pression de divers conseillers de l'Élysée, dont le jeune Macron, a fini par prêter allégeance au Marché et accéder à toutes ses requêtes.

Lorsque la finance prend la politique en otage, les citoyens se demandent légitimement à quoi servent ses représentants. N'ont-ils pas raison ?

Ce texte nous donne alors l'occasion de nous poser les véritables questions qui fâchent : comment allons-nous redevenir légitimes alors qu'on nous promet la réduction des APL de 5 € et la fin de l'autonomie financière des villes avec la suppression de la taxe d'habitation ? Comment allons-nous redevenir légitimes alors que la Présidence est aux ordres du Medef ? Comment allons-nous redevenir légitimes si, au moment d'interdire les emplois familiaux, le Président de la République tente de donner un statut à son épouse ? Comment allons-nous redevenir légitimes quand le seul objectif de la majorité semble de courber l'échine face aux injonctions de Bruxelles des 3 % de déficit annuel ? Comment imaginer redevenir légitime lorsque personne au pouvoir n'a jamais imaginé renégocier les dettes du pays ?

Je pense pour ma part que la légitimité des dirigeants politiques reviendra lorsque ceux-ci auront compris que gouverner, c'est servir. Nous sommes là pour servir le peuple français, et rien d'autre.

Votre texte en se focalisant sur les parlementaires manque donc sa cible. Pourtant, elle était inévitable. Car il y a urgence à légiférer pour éviter la concentration capitaliste des entreprises d'information, pour lutter contre les inégalités de revenus, pour lutter contre les actionnaires voraces qui se gavent d'argent public avec le CICE comme c'est le cas, par exemple pour l'entreprise franco-suisse Lafarge Holcim, ou encore pour éviter que les hauts fonctionnaires passent du public au privé et inversement quand ça les arrange.

Les conflits d'intérêts dans la haute fonction publique sont d'autant plus préoccupants que l'opacité de ce milieu est importante. Il faut là encore prendre le problème à bras le corps et proposer de véritables règles pour faire de l'administration un espace aussi transparent que l'Assemblée nationale.

Comme certains l'ont dit lors de ce trop court débat à propos de ces deux lois sur la confiance, c'est bien l'argent qu'il fallait combattre : il faut punir plus sévèrement ceux qui s'enrichissent sur le dos des citoyens, qu'ils soient élus, ou non.

Je pense qu'en partant de cette réflexion-là, nous serions allés beaucoup plus loin. Même si, évidemment les mesurettees proposées dans cette loi sont à saluées parce qu'elles ne feront pas de mal...

Alors, Madame la Ministre, mes chers collègues, il faut que ce texte reparte en commission, pour qu'il soit rediscuté, pour que nous puissions repartir sur des bases saines et pour l'inscrire dans un calendrier parlementaire moins précipité. Cela permettra certainement de faire émerger de véritables propositions de nature à recréer une confiance entre les citoyens français et leurs élus.

Je vous remercie.